

Procès-verbal

Séance du 27 Mai 2024

L' an 2024 et le 27 Mai à 19 heures , le Conseil Municipal de la Commune de PRUNIERS EN SOLOGNE, régulièrement convoqué , s' est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Aurélien BERTRAND Maire.

Présents : M. BERTRAND Aurélien, Maire, Mmes : AUGER Patricia, CHEVY Catherine, MARIER Céline, PERROT Annick, PICARD Alexandra, MM : BISSON Claude, BOUCHER Philippe, CORDIER Thierry, MARIDAT Benoît, MARIER Jacques, SANDRE Yves, TULIER Jean-Pierre..

Excusé : M. NURET Daniel.

Absents ayant donné procuration : Mme CLOSSAIS Geneviève à Mme PICARD Alexandra, Mme COGNET Jacqueline à M. MARIER Jacques, Mme FOUCHER Mariette à Mme PERROT Annick, M. MOITAL Mickaël à M. MARIDAT Benoît, M. VACHER Bruno à M. CORDIER Thierry.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 13

Date de la convocation : 13/05/2024

Date d'affichage : 13/05/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture, le :

Et publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme PICARD Alexandra.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte.

PRÉAMBULE

Suite aux évènements du 25 mai 2024 en fin d'après-midi sur le site de l'étang communal du Chêne, durant lesquels le maire de Pruniers-en-Sologne, Aurélien BERTRAND et son épouse, ont été menacés de mort et injuriés par une communauté de gens du voyage, le conseil municipal réuni le lundi 27 mai a décidé de leur apporter un soutien total et unanime.

Le conseil municipal apporte également son soutien à nos gendarmes mobilisés depuis samedi soir sur la commune.

Aucune menace et intimidation ne doivent être proférées envers nos élus de notre République, dépositaires de l'autorité publique.

SOMMAIRE

2024- 048 - Décision Modificative N°1 - Foyer Logement
2024- 049 - Décision Modificative N°1 - Budget Location Locaux Commerciaux
2024- 050 - Décision Modificative N°1 - Budget Assainissement
2024- 051 - Demande de Subvention - Campus des Métiers de l'Artisanat (CMA) de Blois.
2024- 052 - Règlementation d'accès et d'utilisation du City-Stade de Pruniers-en-Sologne

Le procès-verbal de la séance du 25 mars 2024 est approuvé.

DELIBERATIONS

N° 2024- 048 - Décision Modificative N°1 - Foyer Logement

Le Maire indique qu'il avait été prévu d'abonder les crédits dans l'éventualité d'un remplacement du four qui présente des dysfonctionnements.

Compte tenu du montant du devis le maire propose de surseoir au vote de la décision modificative.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de surseoir la délibération de décision modificative telle qu'énoncée.

N° 2024- 049 - Décision Modificative N°1 - Budget Location Locaux Commerciaux

Le maire indique que le Département de Loir-et-Cher a répondu favorablement à notre demande de subvention pour les travaux d'extension de la maison médicale. Il indique qu'il convient d'inscrire les crédits notifiés au budget :

Section investissement

Chapitre – article – désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
1321 – Subvention d'équipement				50.000,00
021 – virement de la section de fonctionnement			50.000,00	
Total			50.000,00	50.000,00

Section fonctionnement

Chapitre – article – désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
023 – virement à la section d'investissement	50.000,00			
74 / 74741 – Participations communes membres du GFP			50.000,00	
Total	50.000,00		50.000,00	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la décision modificative telle qu'énoncée.

N° 2024- 050 - Décision Modificative N°1 - Budget Assainissement

Le maire indique que l'agence de l'eau Loire-Bretagne a répondu favorablement à notre demande de subvention pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement des eaux usées et indique qu'il convient d'inscrire les crédits notifiés au budget.

Section investissement

Chapitre – article – désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
131 – Subvention d'équipement				33.142,25
021 – virement de la section de fonctionnement			33.142,25	
Total			33.142,25	33.142,25

Section fonctionnement

Chapitre – article – désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
023 – virement à la section d'investissement	33.142,25			
74 / 74 – Participations communes membres du GFP			33.142,25	
Total	33.142,25		33.142,25	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la décision modificative telle qu'énoncée.

N° 2024- 051 - Demande de Subvention - Campus des Métiers de l'Artisanat (CMA) de Blois.

Le Campus des Métiers de l'Artisanat (CMA) de Blois, anciennement CFA Interprofessionnel forme les jeunes apprentis aux métiers de bouche, de l'hôtellerie restauration, du commerce de la gestion et des services, de la beauté et du bien-être, de la mobilité ainsi qu'au titre de Responsable d'Etablissement Touristique. Plus de 1200 apprenants sont formés, du CAP au Bac+3.

L'association éducative sportive et culturelle (AESC) implantée au sein de l'établissement soutien financièrement les projets pédagogiques, sportifs et culturels, les actions de sensibilisation sur des problématiques diverses et soutient les apprentis en difficulté financière à travers des aides pour les repas du midi.

Considérant le soutien financier de l'association en direction des jeunes apprenants,
Considérant la demande de subvention de Madame la Directrice du Campus et du Président de l'AESC,
Considérant que cinq jeunes prunellois sont en formation au C.M.A. de Blois,

Monsieur le Maire de verser une subvention de 400 € (quatre cents euros) pour soutenir l'association.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le versement d'une subvention de 400€.

N° 2024- 052 - Règlementation d'accès et d'utilisation du City-Stade de Pruniers-en-Sologne

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que depuis le 9 septembre 2023 la commune possède un terrain Multisports au sein du complexe sportif Bruno Girard.

Afin d'en assurer le bon ordre, la sureté, la sécurité et la salubrité publique, y compris les bruits de voisinage, et de réglementer les lieux de rassemblements diurnes ou nocturnes qui troublent le repos des riverains et tous les actes de nature à compromettre la tranquillité publique, il a été élaboré un règlement.

Celui-ci a pour but de garantir les conditions d'usage des installations en veillant à la fois aux utilisateurs mais également aux équipements, matériels et aménagements intérieurs et extérieurs ; il fixe les devoirs et droits de chacun en veillant à la fois au maintien de l'ordre et à une meilleure cohabitation entre tous les utilisateurs ;

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2212-2 relatif aux pouvoirs de police du maire,

VU les articles R1337-6 à R1337-10-2 du code de la santé publique relatifs à la lutte contre les bruits de voisinage,

VU le code pénal, et notamment son article R610-5 relatif aux amendes prévues pour les contraventions de 2ème classe

CONSIDERANT qu'il appartient au maire, en vertu de ses pouvoirs de police, de prendre toutes les mesures propres à assurer le maintien du bon ordre, de veiller au respect de la tranquillité publique en élaborant des mesures appropriées,

CONSIDERANT la nécessité de réglementer l'utilisation et l'accès du city stade de Pruniers-en-Sologne afin de garantir la sécurité des utilisateurs et la tranquillité publique, le Maire propose au conseil municipal d'approuver le projet de règlement d'accès et d'utilisation du City Stade transmis à chacun des membres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte le règlement du City Stade, dont une copie est annexée à la présente délibération.

COMMUNICATION SUR LES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

Le maire informe l'assemblée délibérante des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties conformément à l'article L.2122-22 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

N°	Date	Objet
23	28/03/2024	Réalisation du schéma directeur d'assainissement des eaux usées par la SARL HADES à St-AVERTIN (37550) d'un montant de 66 491,40 € TTC.
24	29/03/2024	Exhumation de Monsieur Robert, Pierre TROUSSELET, le 02/04/2024, ancien cimetière, carré F, allée 3', N°17 concession 219.
25	29/03/2024	Inhumation de Monsieur Robert, Pierre TROUSSELET, le 02/04/2024, ancien cimetière, carré F, allée 3', N°17 concession 219.
26	29/03/2024	Exhumation de Monsieur Pascal, Adalbert TROUSSELET, le 02/04/2024, ancien cimetière, carré F, allée 3', N°17 concession 219.
27	29/03/2024	Inhumation de Monsieur Pascal, Adalbert TROUSSELET, le 02/04/2024, ancien cimetière, carré F, allée 3', N°17 concession 219.
28	04/04/2024	Contrat de gaz avec EDF pour 10 sites communaux, à compter du 01/01/2024 et jusqu'au 31 décembre 2017, pour une durée de 36 mois.
29	03/04/2024	Inhumation de Madame Jacqueline, Paulette BERTHEAU née TROUSSELET, le 04/04/2024, ancien cimetière, carré F, allée 3', N°17 concession 219.

30	25/04/2024	Contrat de gaz avec EDF pour 48 sites communaux, à compter du 01/01/2025 pour une durée de 12 mois.
31	30/04/2024	Scellement sur sépulture de l'urne de Monsieur Dominique PIGNOLET, le 02/05/2024, ancien cimetière, carré A, allée 4, N°3, concession 117 - PIGNOLET.
32	30/04/2024	Contrat de maîtrise d'œuvre avec la SAS BOUR ESQUISSE (mandataire) de la SAS I.C.C. et de la SAS M.T. Tech pour la réalisation de l'extension médicale, d'un montant de 56 400,01 € TTC.
33	13/05/2024	Concession nouvelle accordée au columbarium pour le demandeur Monsieur Jacques MARIER, d'une durée de 15 années à compter du 13/05/2024, d'un montant de 185,00 €.
34	13/05/2024	Inhumation de Madame Ginette, Pierrette, Louise ROYER veuve POINCLOU, le 17/05/2024, nouveau cimetière, columbarium N°3, case N°23.
35	21/05/2024	Contrat de gaz avec EDF pour 4 sites communaux (Salle polyvalente, Stade, Station d'épuration, Centre de loisirs et Restaurant scolaire), à compter du 01/07/2024 et jusqu'au 31/12/2025.

Questions diverses :

- **Jury d'Assises 2025.**

Tirage au sort de 6 personnes qui devront avoir 23 ans au cours de l'année civile 2024 (donc nées au plus tard le 31/12/2001)

Page	N° électeur s/la page	Nom prénom
17	11	Jean-Luc ZAOUÏ
3	88	Françoise CAMUS épouse CARRÉ
9	3	Francine HEBERT épouse RIOTTON
1	104	Ludivine BAUSSIER
10	99	Fanny LHOMEL
15	26	Inès ROUASSI

- **Remerciements pour les subventions accordées**

Suite à l'attribution de subventions aux associations via la délibération 2024-020, l'UNC, la MFR de Chaingy, l'ADMR, les JSP, le CMA de Tours, les restos du Cœur, le CIDFF, le Tennis Club de Pruniers et le Centre d'Animation Jeunesse de Pruniers remercient Monsieur le Maire et le conseil municipal.

- **Projet illuminations de Noël**

Monsieur le Maire présente le projet des illuminations de Noël 2024 du bourg transmis par PYRO CONCEPT.

- **Portes ouvertes de l'aéroclub de Sologne**

Le Maire informe le conseil municipal de la journée portes ouvertes de l'aéroclub de Sologne le Samedi 29 juin 2024.

- **Réunion des Assistantes Maternelles**

Le Maire relate la réunion d'information qui s'est tenue le 16 mai 2024 avec les assistantes maternelles concernant l'évolution de la structure R.P.E.

- **Comice Agricole 29 et 30 juin 2024**

Le Maire rappelle au conseil municipal le courrier adressé par mail le 17/05/2024 demandant les disponibilités de chacun pour représenter la commune et animer le stand lors de cet évènement. Pour une meilleure organisation, il demande à chacun de se positionner rapidement.

- **Producteurs locaux**

À l'occasion de la prochaine réunion de la commission de restauration, la procédure de référencement des producteurs locaux avec CONVIVIO sera étudiée.

- **Exposition sur les Champignons**

La bibliothèque organisera une exposition sur les champignons du **10 au 27 septembre 2024** dans la salle du conseil.

- **Changement de date du conseil municipal**

En raison de l'exposition sur les champignons, la réunion du conseil municipal du 16 septembre est décalée au **30 septembre 2024**.

- **Exposition « L'Histoire d'un Champion »**

Durant la 2^{ème} quinzaine de juillet, la bibliothèque organisera sur site une exposition sur le parcours sportif de M. Bruno GIRARD, Champion du monde de boxe.

- **Maison médicale**

Le Maire informe le conseil municipal de la signature du contrat de maîtrise d'œuvre avec la SAS Bour-Esquisse pour l'extension de la maison médicale. La première réunion a lieu le 28 mai 2024.

- **Conseil Municipal des Enfants**

Le dernier CME s'est tenu le 21 mai ; les enfants ont proposé des menus pour une semaine : cette proposition sera étudiée par la diététicienne de CONVIVIO avant sa mise en place. Les enfants ont peint et décoré des nichoirs à oiseaux qui sont installés sur divers sites communaux.

Séance levée à: 20:00

Secrétaire de séance :
Mme PICARD Alexandra.



En mairie, le 28/05/2024
Le Maire
Aurélien BERTRAND

